

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALTIMEO OPTIMUM Part R : FR0011243336 ALTIMEO ASSET MANAGEMENT

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à l'EONIA capitalisé l'an par une gestion active sur les marchés actions, majoritairement dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions annoncées. Il a par ailleurs un objectif de volatilité annuelle inférieure à 5%.

Le fonds a pour vocation de mettre en place des stratégies d'investissement principalement sur des opérations de fusions-acquisitions annoncées et sur des valeurs considérées comme sous-évaluées. La stratégie discrétionnaire sera de gérer l'allocation du portefeuille en actions en fonction de la valorisation et des perspectives de cette classe d'actifs et d'effectuer une sélection de valeurs « stock picking ».

L'exposition au risque action sera réduite par l'utilisation de contrats financiers à terme fermes et optionnels ou de gré à gré type « Contract for Differences » (CFD) et de positions vendeuses. Le fonds prend donc peu de pari directionnel sur l'évolution des marchés eux-mêmes, ce qui explique la faible corrélation aux indices actions.

L'OPCVM s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

- **0% à 200% en actions cotées** sur des marchés réglementés de l'Union Européenne, les Etats-Unis et le Canada, l'Asie, de toutes tailles de capitalisations, de tous secteurs économiques, et bons de souscription, dont :
 - 0% - 60% en actions de petite capitalisation boursière inférieure à 150M€ ou 150MUSD selon la place de cotation.
 - 0% à 50% en actions de pays émergents.
- **0% à 100% en titres de créance et instruments du marché monétaire**, d'émetteurs souverains, publics ou privés de l'OCDE, de notation minimale à l'acquisition « Investment Grade », soit A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou jugée équivalente selon la société de gestion.
- **0% à 20% sur le marché des obligations convertibles.**

- **0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro.** Le risque de change sera soumis à une politique de couverture la plus systématique possible, sans pouvoir pour autant garantir à tout moment une couverture parfaite.

L'OPCVM est investi en :

- Actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM coordonnées et FIA de droit français, européens ou étranger ouverts à une clientèle non professionnelle ou non conforme.

Il peut également intervenir sur :

- des contrats financiers à terme fermes ou optionnels et titres intégrant des dérivés, tant dans un but tant de couverture que d'exposition sur le risque action ou taux, de couverture du risque de change.

Ces positions seront initiées via des contrats « futures », des options, des contrats de type « Contract for Differences » (CFD).

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM Altimeo Optimum pourra avoir une surexposition allant jusqu'à 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée minimum de placement recommandée Supérieure à 3 ans
Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque vendredi à 12 heures et exécutés sur base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour. Le règlement est effectué à J+2.

La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés en France, et des jours de fermeture de la Bourse de Paris, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,

← rendement potentiellement plus faible. rendement potentiellement plus élevé. →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de risque auquel votre capital est exposé ainsi que le rendement espéré du fonds. Le calcul de cet indicateur synthétique dépend principalement de stratégies d'investissements sur des fusions-acquisitions annoncées, par nature moins volatiles que les stratégies directionnelles sur les marchés actions. En particulier, la stratégie fait usage de produits dérivés et d'un effet de levier qui peuvent entraîner une baisse significative de l'OPCVM.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de liquidité : En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. Ce risque peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'instrument dérivé : ces instruments peuvent impliquer un éventail de risques qui peut mener à des ajustements voire une résiliation anticipée de l'instrument, qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

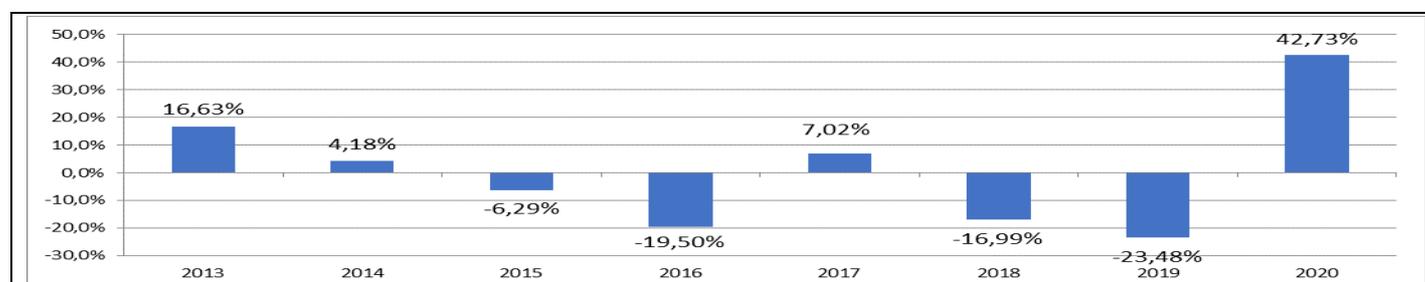
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	9,00%
FRAIS DE SORTIE	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	2,00% TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	15% TTC de la performance positive nette de frais au-delà de celle de l'indicateur de référence (EONIA capitalisé) : 0,00% en 2020

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 30 juin 2020 et peuvent varier d'année en année. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 9 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.altimeo-am.com.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM sera calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 15/06/2012

DEVISE DE LIBELLE : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

ALTIMEO ASSET MANAGEMENT

265 B route du Ronzay, 69380 Charnay

Tél. : 01 40 07 99 00

ADRESSE WEB : Ces documents sont également sur www.altimeo-am.com

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

POLITIQUE DE REMUNERATION: les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : www.altimeo-am.com. Un exemplaire sur papier est disponible gratuitement sur demande auprès d'Altimeo Asset Management.

SFDR : Information en matière de durabilité paragraphe VIII du prospectus.

La responsabilité de ALTIMEO ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ALTIMEO ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/03/2021.